

**B
E
L
L
E
G
A
R
D
E**

ECHANGES

Journal d'information de la commune
Novembre - Décembre 2008 N°4

HUMEUR D'AUTOMNE...

Au moment où nous écrivons ces lignes, il pleut sur Bellegarde. Depuis plusieurs jours, nous subissons des averses importantes et beaucoup de nos Concitoyens, victimes d'inondations dans le passé sont légitimement inquiets. Nul ne peut affirmer « plus jamais ça », l'homme étant impuissant devant certains événements naturels. Mais, dans toute la mesure du possible, il convient d'en prévenir les effets dévastateurs et vos élus sont très responsabilisés et vigilants à ce sujet. Lors de la 1ère alerte Météo du 21 octobre, les personnes désireuses d'être informées ont reçu un message par le système VIAPPEL ce qui a permis de tester l'efficacité et les éventuels dysfonctionnements de ce dernier. A titre préventif, le Centre de Loisirs a été fermé le matin du 22 octobre. Lors de la 2^e alerte météo de niveau 3, le 31 octobre, le lac a été vidé afin de pouvoir jouer son rôle écrêteur de crue. Un projet de construction d'une vanne supplémentaire est à l'étude pour maintenir un niveau d'eau minimum nécessaire à la protection de la faune aquatique. Côté Rhône, à l'initiative du SYMADREM, une journée a été organisée en octobre à Fourques pour une visite des digues afin de repérer d'éventuels désordres. Bien que notre commune ne soit pas directement concernée, des Elus et quelques membres de la Commission Sécurité se sont portés volontaires pour participer à cette journée. Enfin, le 12 novembre a été lancée officiellement la Réserve Communale de Sécurité dont un des rôles sera d'intervenir rapidement en cas de risque inondation.

N'oublions pas que nous sommes à un mois des Fêtes de Noël et que ce doit être un moment de joie et d'espérance pour tous malgré une actualité souvent morose. Cathy Navatel et son équipe ont concocté un programme de manifestations que vous découvrirez dans ces pages et qui, nous l'espérons, plaira à tous, petits et grands.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année et ECHANGES vous donne rendez-vous en 2009.

L'équipe municipale.



SOMMAIRE

<i>Editorial</i>	1
<i>Conseil Municipal</i>	2
<i>Voirie, réseau, projet</i>	7
<i>Sécurité environnement</i>	8
<i>Jeunesse Vie éducative</i>	9
<i>Fêtes, Culture</i>	11
<i>Jumelages</i>	14
<i>Animations de Noël</i>	15
<i>Commémoration</i>	19
<i>Vie Associative</i>	20
<i>Dans la commune</i>	23
<i>Expression Libre</i>	26
<i>Etat civil</i>	27

Échanges

Maire de Bellegarde

Tél. 04 66 01 09 32

Directeur de la publication :
Juan-Antoine Martinez, Maire
de Bellegarde

Rédaction - PAO

Georgette Rouvray, Lucie
Roussel,

Pascal Crapé

Impression AB OVO conseil

CONSEIL MUNICIPAL. EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2008.

OPAH CCBTA - commission technique - désignation de deux délégués. Deux délégués du conseil municipal ont été élus pour siéger au sein de la commission technique de l'OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat): Claudine Segers et Bernard Bon.



C.L.E Lafarge – renouvellement des représentants élus. La commission locale de l'environnement (CLE) créée par délibération du conseil municipal du 25 mars 2004, est chargée d'examiner tout problème d'environnement lié à l'exploitation de la carrière Balandran et Bergerie de Broussan Est, par l'entreprise Rhône Durance Granulats (ex. Lafarge). Elle doit se réunir au moins une fois par an et se compose de représentants des associations locales et de cinq membres du conseil municipal. **Ont été élus: Cathy Navatel, Michel Bressot, Jean Vidal, Georgette Rouvray, Elie Bataille.**

C.L.E S.A.G.E. Désignation d'un membre titulaire. Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) a été créé par la loi sur l'eau. Il est élaboré par une commission locale de l'eau comprenant un représentant du conseil municipal. **A été élu délégué titulaire: Michel Bressot.**



Collecte et élimination des D.A.S.R.I – conventions pharmacies. Il s'agit d'éliminer en toute sécurité les Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI) des particuliers uniquement. La seule solution est une collecte par le biais des pharmacies, soutenue financièrement par la commune. Il est donc nécessaire de passer une convention pour fixer les modalités de cette coopération. **Le conseil approuve à l'unanimité.**

Révision simplifiée n°5 du P.O.S – bilan de concertation – approbation. Cette révision concerne la ZAC des Ferrières et porte essentiellement sur le règlement, le zonage et les emplacements réservés avec en particulier la déviation du

tracé de la L.I.O, qui passait initialement dans le lotissement des Oliviers. Le dossier a été soumis à l'examen des personnes publiques associées le 22 mai 2008 et mis à l'enquête publique du 9 juin 2008 au 9 juillet 2008. Le bilan de cette concertation démontre qu'il n'y a pas lieu d'apporter des modifications au projet, tel qu'il a été soumis à l'enquête publique. M. Bataille intervient: certes, il va voter cette révision qui est capitale pour notre commune, mais il persiste à dire que cette déviation du tracé de la L.I.O, qui va déboucher directement sur la route de l'Abrivado, est une erreur. En effet, la pente sera trop importante, donc l'intersection devra absolument être aménagée pour être sécurisée. Pour M. le Maire, le rapport du commissaire enquêteur ne soulève aucun problème particulier. Le conseil approuve à l'unanimité le projet de révision simplifiée n°5.

ZAC des Ferrières:

⇒ **Dossier de réalisation – approbation.** Il convient d'approuver le dossier de réalisation de la ZAC des Ferrières, qui comprend: le programme d'équipements publics, le programme global des constructions, les modalités prévisionnelles de financement de l'opération d'aménagement échelonnées dans le temps, les compléments à l'étude d'impact. M. le Maire explique

que ce projet va impacter fortement la commune car il va engendrer la construction d'un groupe scolaire, la réfection des réseaux d'eau et d'assainissement, la gestion des problèmes de circulation découlant d'un surcroît de population (30%) et la rétrocession d'un foncier important (M.A.S, gendarmerie, groupe scolaire). La nouvelle municipalité a demandé à l'aménageur un effort financier, il a été convenu une participation à hauteur de 2 millions d'euros.

Ce dossier prend en charge tous les programmes d'équipements publics: bassin de rétention, voies de liaison... et tous les projets de construction dont 20 % de logements sociaux, le détail de l'habitat pavillonnaire, les modalités prévisionnelles de financement et le complément à l'étude d'impact. M. le Maire souligne la mise en place d'un réseau parallèle d'eau non traitée destiné à l'arrosage des jardins. M. Bataille indique qu'il s'agit d'un dossier très important pour l'avenir de notre commune et qui lui tient particulièrement à cœur. Il adresse ses félicitations à M. le Maire et à son équipe. Mme Rouvray signale un autre avantage négocié avec l'aménageur et non négligeable à savoir : trois ans d'entretien gratuit des espaces verts.

M. le Maire félicite Mme Rouvray pour le travail réalisé lors de la négociation avec l'aménageur.

Le conseil approuve à l'unanimité.

⇒ **Programme des équipements publics - approbation.** Le conseil vient d'approuver le dossier de réalisation de la ZAC, il s'agit maintenant de valider le programme des équipements publics. Ils figurent déjà dans le dossier de réalisation, mais nécessitent une délibération propre. Le conseil approuve à l'unanimité.

⇒ **Traité de concession d'aménagement - approbation.** Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 31 mai 2007, le conseil municipal a confié l'aménagement de la ZAC des Ferrières à la SAS Guiraudon Guipponi Leygue. Il demande donc au conseil d'approuver le traité de concession d'aménagement. Le conseil approuve à l'unanimité.

⇒ **Dossier loi sur l'eau.** Ils s'agit d'approuver le dossier déposé en préfecture par la société Guiraudon Guipponi Leygue, concernant l'aménagement de la ZAC des Ferrières et plus particulièrement le rejet des eaux pluviales. **Le conseil approuve à l'unanimité.**

Contrats de location - Manadiers

Les contrats précédents étant arrivés à terme, il convient d'approuver de nouvelles conventions d'une durée de 2 ans non renouvelables tacitement.

⇒ **Manade Daniel Didelot (cents salmées).** La nouvelle convention porte sur les mêmes parcelles sises aux «Cents salmées», au prix de 1 200€/an.

⇒ **Manade Yves Jacquot (Connangles/ Sautebraut)** la nouvelle convention porte pour les connangles sur une surface de 135 738 m² pour un loyer annuel de 900 €/an et pour la parcelle E 1327 sise à Sautebraut au prix de 800 €/an.



Convention de mise à disposition aéro model club Bellegardais - avenant n°2. Par délibération du 15 février 1990, le conseil municipal a mis gratuitement à disposition de l'Aéro model club des parcelles situées aux «Connangles» et cadastrées C 896 et 900. Par la suite, par délibération du 27 janvier 2000, un premier avenant a été approuvé augmentant la surface des terrains mis à disposition. Aujourd'hui, Monsieur le Maire propose au conseil d'ajouter les terrains supplémentaires suivants: C 993, 999, 1003, 1049 et une partie de la parcelle C 906. La durée de cette convention sera désormais de 2 ans non renouvelable tacitement. **Le conseil approuve à l'unanimité.** Nancy Rey

précise que toutes ces conventions peuvent être résiliées à tout moment avec un préavis de 3 mois.

Budget principal – décision modificative n°2. Il s'agit de prendre en compte des décisions intervenues après le vote du budget primitif. M. le Maire, précise que des économies plus importantes seront réalisées sur le réseau d'éclairage public avec notamment l'installation de programmeurs plus performants. Il revient ensuite sur l'acquisition d'une maison située 8, rue Chanzy, en état d'insalubrité avancé et qui permettra après sa démolition, de réaliser des places de stationnement. Il est important de prévoir chaque année au budget des crédits pour financer ces dépenses destinées à « aérer » ces quartiers. **Le conseil se prononce par 20 voix pour et 4 abstentions.**

Subventions complémentaires aux associations. Des crédits supplémentaires en faveur des associations ont été votés. Il faut maintenant les répartir. M. le Maire propose la répartition suivante: 3000 € pour l'association sportive de l'école primaire Batisto Bonnet, 1000 € pour le C.O.B qui a ouvert une section école de rugby, 2000 € pour l'A.A.P.P.M.A «la Fario Bellegardaise», 200 € pour la Prévention Routière (qui fait don à la commune d'un radar fixe). M. le Maire signale au conseil que la municipalité a

décidé dans un premier temps de faire de la prévention, qui sera suivie à plus long terme par la répression. M. Bataille pense qu'une école de rugby pourrait être créée au niveau intercommunal. **Le conseil approuve à l'unanimité la répartition de ces crédits supplémentaires.**

Participation communale 2008-2009 OGEC école Jeanne d'Arc. Par souci de transparence, la municipalité a décidé de délibérer sur cette participation dont le montant est de 110 000 €. Il faut noter d'autres prestations prises en charge directement par la commune: cours d'anglais, initiation à la musique, mise à disposition d'un éducateur sportif, d'un bus...). M. Bataille se réjouit de la mise en place d'un nouveau dispositif permettant de financer les écoles privées en toute transparence. **Le conseil se prononce par 23 voix pour et 1 abstention.**

Participation des communes extérieures 2007-2008 – écoles publiques. La commune accueille dans ses écoles publiques (maternelle et élémentaire) des enfants qui résident dans d'autres communes. Il s'agit de fixer le montant de la contribution des communes de résidence aux dépenses de fonctionnement de nos écoles, pour l'année scolaire 2008/2009. Elle s'élève pour un enfant scolarisé en maternelle à 1249,59 € et pour un enfant scolarisé en élémentaire à 608,30€.

Le conseil approuve à l'unanimité.

Financement des écoles privées situées à l'extérieur de la commune. Certains élèves Bellegardais sont scolarisés dans des écoles maternelles ou élémentaires privées et situées à l'extérieur de la commune. Il s'agit donc de fixer le montant de la participation de notre commune au fonctionnement de ces écoles. Elle s'élève pour un enfant scolarisé en maternelle à 1249,59 €, pour un enfant scolarisé en élémentaire à 608,30€. **Le conseil approuve à l'unanimité.**

Produits irrécouvrables - budget principal et budget de l'eau. Monsieur le Maire explique qu'il s'agit essentiellement de factures d'eau impayées depuis 1997. Ces recettes étant irrécouvrables (créancier introuvable ou insolvable), Monsieur le Percepteur demande à la commune de les admettre en non valeur. Monsieur le Maire rappelle que les budgets de l'eau et de l'assainissement sont financés exclusivement par les redevances d'eau et l'assainissement payées par les contribuables Bellegardais. Ce sont des budgets très serrés. Il a donc adressé un courrier à l'ensemble des débiteurs, pour leur expliquer le fonctionnement du service et les inviter à se rapprocher du CCAS en cas de gros problèmes financiers. M. Bataille estime qu'en proportion, cette somme ramenée sur 11 ans est en fait relativement modeste. Pour M.

le Maire, la charge reste élevée car il faut tout de même l'imputer en totalité sur le budget de cette année. **Le conseil approuve à l'unanimité.**

Taxe d'habitation

Assujettissement des logements vacants de plus de 5 ans. M. le Maire explique que le code général des impôts permet à une commune d'assujettir à la taxe d'habitation les logements vacants depuis plus de 5 ans et précise que les logements dont la durée d'occupation est supérieure à 30 jours consécutifs au cours des 5 dernières années, ne sont pas considérés comme vacants. **Le conseil approuve à l'unanimité l'assujettissement de ces logements à la taxe d'habitation.**

Abattement de 10% pour les personnes handicapées. M. le Maire explique que le code général des impôts permet en matière de taxe d'habitation d'instaurer un abattement supplémentaire de 10% en faveur des personnes handicapées ou invalides. **Le conseil approuve à l'unanimité.**



Protection des captages - diagnostic - consultation et demande de financement.

Monsieur le Maire explique qu'il s'agit de protéger nos sources des différents risques de pollution et d'établir un périmètre dans lequel les cultures agricoles seront respectueuses de l'environnement. C'est l'objectif du dispositif «mecaf» instauré par la chambre d'agriculture et qui apporte un appui technique aux collectivités locales. Cet appui consiste d'abord à établir un diagnostic (cerner les sources de pollution et préciser les pratiques agricoles), suivi d'actions sur le terrain. Il est subventionné à hauteur de 80% par l'agence de l'eau et le conseil général. **Le conseil approuve à l'unanimité.**

Stations top remplissage - demande de financement.

Jean-Paul Rey explique qu'il s'agit d'acquérir deux stations de remplissage de pulvérisateurs. Ce sont des bornes «nouvelle génération», qui respectent l'environnement. Elles seront installées route de Beaucaire autour du rond-point de Gersfeld et derrière le cimetière. Elles sont subventionnées à hauteur de 80% par la Région, le Département et le FEADER. **Le conseil approuve à l'unanimité.**

Bassin d'eau potable - avenant n°1. M. le Maire rappelle que le marché concernant la réalisation d'un bassin d'eau potable a été approuvé par

délibération du 23 octobre 2007. Il s'agit aujourd'hui de valider un avenant portant sur des travaux non prévus initialement, à savoir la modification des conduites de raccordement sur le réservoir. Il modifie de 0,7 % le marché initial. La commission d'appel d'offre n'est donc pas tenue de se réunir. Il s'élève à 4 830 € HT. **Le conseil approuve à l'unanimité.**

ICPE Wienerberger - enquête publique en cours - avis du conseil.

Pour pouvoir installer et exploiter une usine de briques sur notre commune, la société Wienerberger a du déposer un permis de construire auprès de la mairie et une demande d'autorisation auprès de la préfecture, car il s'agit d'une installation classée. Ce dossier fait actuellement l'objet d'une enquête publique en mairie jusqu'au 31 octobre. Le conseil est appelé à donner son avis sur ce projet. Le conseil approuve à l'unanimité. M. Bataille se réjouit de l'aboutissement de ce projet. Cette usine va engendrer 60 emplois. La taxe professionnelle certes sera perçue par la CCBTA, mais une clause spéciale a été prévue en faveur de la commune qui accueille ce type d'installation, 10 % de plus lui seront reversés dans la dotation de compensation.

Opérations environnementales - aide à l'équipement solaire.

Pour pallier le désengagement de la Région et inciter les particuliers à

recourir à l'énergie solaire, la municipalité propose d'accorder une subvention de 300 € pour les travaux d'équipements suivants: chauffe-eau solaire individuel, système solaire combiné «SSC», installation de production d'électricité solaire «photovoltaïque». **Le conseil approuve à l'unanimité.**

Ecoles communales - initiation à l'anglais. Les cours d'initiation à l'anglais sont désormais dispensés directement par les instituteurs pour l'école publique élémentaire. En revanche, pour l'école privée les instituteurs n'ont pas accès à la formation et donc ne peuvent pas donner ces cours. De plus, l'école Jeanne d'Arc sollicite une augmentation du nombre d'heures soit 108 au lieu de 72h/ an. Il convient donc de modifier la délibération du 25 septembre 2002, qui précise les conditions des interventions pour l'initiation aux cours d'anglais dans les écoles de la commune: école Philippe Lamour: 100 heures/an, école Batisto Bonnet: plus d'intervention, école privée Jeanne d'Arc:108 heures/an. **Le conseil se prononce par 23 voix pour et 1 abstention.**

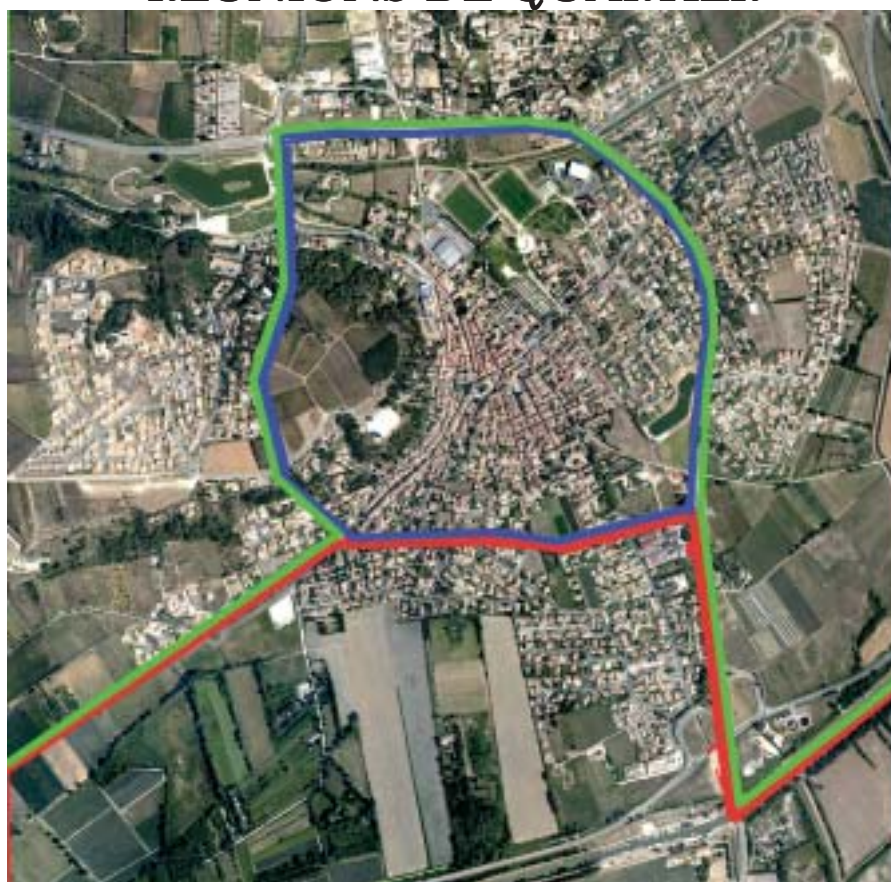
Ecoles communales - animation musicale. Il s'agit de porter le nombre d'heures d'animation musicale à l'école Batisto Bonnet de 165 à 168 heures/an, soit 12 heures par classe. **Le conseil approuve à l'unanimité.**

Enfouissement des réseaux rue du Château - acceptation du projet - demande de financement (DGE). Dans le cadre du réaménagement de la rue du Château, Monsieur le Maire propose au conseil d'approuver un projet de mise

en discrétion des réseaux EDF, éclairage public et téléphone. Ce projet est éligible à la DGE entre 20 et 40%. M. Bataille regrette le désengagement d'EDF, qui ne subventionne pas ce type de projet. **Le conseil approuve à l'unanimité.**

AUTRES INFOS

LES ÉLUS A VOTRE ÉCOUTE : RÉUNIONS DE QUARTIER



Lors de notre campagne électorale, nous nous étions engagés à organiser des réunions une à deux fois par an pour informer la population de Bellegarde de nos réalisations et projets et pour écouter ses vœux et observations par quartier. Ces réunions se dérouleront Salle des 2 Mondes - à partir de 18 H 45 aux dates suivantes :

■ **Jeudi 20/11/2008** : pour le centre du village - vieux village jusqu'à RD 6113

■ **Vendredi 28/11/2008** : secteur au sud du centre ville: quartiers Carrière Torte, ancienne rte d'Arles, la Prairie, port de plaisance, Tamarissière...

■ **Jeudi 4/12/2008**: secteurs du Coste Canet, pendant de la Tour, et lotissements au-delà de la RD 6113 : la Vague, le Paradis, l'Enfer, St-Jean, Les Clairettes, Les Prébosses...

VIE MUNICIPALE VOIRIE - RÉSEAUX - PROJETS

Modification du sens de circulation de la rue de St-Gilles.

Réunions des riverains.

Compte tenu de l'importance du projet, trois réunions d'information ont été réalisées à l'attention des habitants concernés par cette modification à savoir ceux de la rue de St-Gilles, de la rue Concorde et de la rue du Rieu (impact possible) par les représentants des commissions Sécurité et Voirie et Messieurs Bernard Bon et Michel Bressot.

Quelle est la problématique ?

⇒ Rue de St-Gilles, il s'agit du flux important de véhicules circulant dans les deux sens combiné avec les difficultés de stationnement dans cette rue étroite. Il convient aussi de souligner l'absence ou l'insuffisance de largeur des trottoirs pour une circulation sécurisée des piétons. Une solution à ces problèmes consiste dans un 1er temps à mettre en place une circulation à sens unique (sens centre du village/direction Saint-Gilles). Il est envisagé ultérieurement la réalisation d'un trottoir unique adapté à la circulation des piétons et poussettes et la matérialisation des places de stationnement des véhicules. Enfin, la place St-Jean sera réaménagée avec la création d'une aire de retournement pour les véhicules et la création de places de stationnement supplémen-



taires facilitant l'accès aux commerces.

⇒ Les véhicules entrant dans le village seront délestés par la rue Concorde. Avant la mise en application du sens unique de circulation de la rue de St-Gilles, la sécurisation de cette voie sera renforcée notamment par une limitation de la vitesse (signalétique, cassis, dos d'ânes). La sécurisation sera également étendue au Chemin Carrière Torte.

⇒ La rue du Rieu, bien qu'étroite elle aussi, peut subir un impact de cette modification puisqu'elle est potentiellement l'un des accès au centre ville, via la rue Concorde. Là aussi, un travail de sécurisation de la voie, voire peut-être, de modification du sens de circulation, pourra être envisagé.

On peut donc résumer le déroulement du projet en 3 phases principales. **Phase 1:** sécurisation des rues Concorde et Carrière Torte. **Phase 2 :** mise en place de la

signalisation rue et route de St-Gilles, et application du sens unique de circulation. **Phase 3:** observation du fonctionnement (3-4 mois) et analyse des conséquences sur les diverse voiries, audit avec leurs riverains. **Phase 4 :** Correctifs de sécurisation, signalétique en fonction des analyses de la phase 3.

Si ce projet apporte les résultats souhaités, ce sera un plus pour l'amélioration de la circulation de notre ville.

Rappelons toutefois que chacun peut aussi y contribuer: ne stationnons pas sur les trottoirs, voire en double file (le temps d'acheter le pain ou le journal), ne dépassons pas la vitesse autorisée au mépris de la sécurité et vie des autres.... Tels sont les quelques exemples de comportements qui pourraient être facilement, avec un peu de volonté, évités.

La ville: c'est nous tous qui la faisons !

VIE MUNICIPALE *SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT*

Sécurité

Une dotation de 30 gilets fluorescents de circulation a été offerte par la Prévention Routière à la commune. Ces gilets ont été répartis entre les écoles publiques et la crèche. Cet équipement permettra d'apporter un plus de sécurité lors des déplacements des groupes d'enfants durant les sorties sur le village.



Eclairage public: L'entretien et le fonctionnement de l'éclairage de nos rues incombe à la Communauté de Communes (compétence transférée). Il vous arrive fréquemment de signaler un dysfonctionnement à l'accueil de la mairie ou aux services techniques. Si ce dysfonctionnement concerne un candélabre, nous vous remercions d'avance de noter et communiquer le numéro de celui-ci ce qui permettra une intervention directe sans nécessité de faire une recherche parfois sur l'ensemble de la rue concernée.



plan iode:

information aux agents et élus de la commune.

La mise en œuvre du dispositif de distribution de comprimés d'iode en cas d'incident majeur de nature nucléaire a été présentée aux agents communaux et aux élus le 7 novembre, salle des Cigales par Michel Bressot adjoint délégué à la sécurité. Nombreux sont, en effet, les agents de la commune et les élus impliqués directement dans le dispositif, que ce soit pour la distribution des comprimés ou l'information de la population.

Une information a été également diffusée lors des réunions de Parents d'élèves (écoles publiques et Ecole Jeanne d'Arc) ainsi qu'au personnel de la crèche.

Un point sur l'âge des personnes pouvant bénéficier de la distribution de comprimés d'iode. La prescription de comprimés d'iode aux personnes âgées de plus de 60 ans a été déconseillée dans un avis du Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France du 15 décembre 1999 leurs effets étant inutiles, voire risqués pour la personne.

Factures d'eau.

Un projet de règlement des factures d'eau par prélèvement automatique est en cours d'élaboration avec la Perception de Beaucaire. Une note d'information sera jointe lors de l'envoi de la prochaine facture de consommation d'eau vous expliquant les modalités pratiques de mise en œuvre de ce moyen de paiement, afin de permettre aux Personnes souhaitant utiliser celui-ci d'entreprendre les démarches nécessaires.

Ce service pratique, sûr, simple, souple fonctionnera à compter du 1er janvier 2009. Pour tout renseignement, les administrés peuvent contacter en mairie, le service Eau & Assainissement au 04 66 01 11 16.

Récupération des papiers.

La démarche éco citoyenne de tri du papier fonctionne bien dans les services de la commune. Ce geste environnemental est, à présent, étendu aux écoles ; à la crèche et à la médiathèque.

Ecole maternelle Philippe Lamour

Les effectifs pour l'année 2009-2010 laissent espérer une création de classe. Afin de présenter au plus vite cette éventualité à l'inspection académique, les inscriptions des enfants nés en 2006 pour la rentrée 2009 ont débuté dès le 3 novembre 2008.

Les familles désireuses d'inscrire leurs enfants à l'école doivent s'adresser à la mairie - service affaires scolaires munis du livret de famille, du carnet santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile. Pour tout renseignement contacter le 04 66 01 09 31.



Elections des représentants des parents d'élèves pour les écoles publiques.

Le vendredi 17 octobre ont eu lieu les élections des parents d'élèves pour les écoles publiques. 7 postes étaient à pourvoir pour représenter les parents à l'école maternelle et 14 à l'école élémentaire. Après dépouillement, les élus sont:

⇒ Pour l'école maternelle. Représentant le GLPE: Stéphanie Le Mailloux, Corinne Milhaud, Judith Baux, Stéphane Vieri Grégori. Représentant la FCPE: Peggy Martinez, Christel Valdes, Anne Pantel

⇒ Pour l'école élémentaire. Représentant la FCPE: Florence Kampfer, Anne Pantel, Stéphanie Leyre, Christel Valdes, Sylvia Ten Have, Françoise Denis, Pascale Tibi, Alzira Garcia, Adeline Claudel. Représentant le GLPE: Nathalie Brun, Frédérique Beausoleil, Agnès Lopez, Stéphanie Le Mailloux, Judith Baux.

Des nouvelles de l'école Jeanne d'Arc!

Les 208 élèves ont effectué une bonne rentrée au sein de l'école maternelle et primaire. Les dix enseignantes et leur directrice Mme Arnoux affichent un bilan positif de cette 1^{ère} période de classe. A l'école Jeanne d'Arc, les enfants sont rentrés accompagnés de leurs parents et de leurs lots de questions. Cette année, le projet pédagogique est basé sur « les Rencontres » à travers un temps, un lieu, une histoire avec comme point d'orgue les 20 ans de la nouvelle école, le samedi 13 juin 2009.

En octobre, la semaine du goût a remporté un réel succès ainsi que « le samedi autrement » sur ce même thème: une vingtaine d'ateliers gérés par le corps enseignant et par plus de trente parents ont permis une belle animation une matinée conviviale sous le signe de la découverte de saveurs allemandes,

CESU préfinancés.

Le conseil municipal en séance du 30 septembre a voté, pour la crèche et le centre loisirs, l'acceptation comme moyen de paiement des frais de garde, des CESU préfinancés.

Menus de la cantine en ligne.

Pour l'information des parents, ces derniers pourront consulter prochainement les menus des repas proposés par la cantine scolaire de l'école Batisto Bonnet. Un petit plus qui peut aider les mamans pour le choix des menus du repas familial du soir.



réunionnaises, etc. qui s'est terminée par la dégustation d'une compote de pommes géante ! De quoi réveiller les papilles !

Projets d'activités animées par l'Association des Parents d'Elèves Libre (A.P.E.L) Pour l'année 2008- 2009 : bourse aux Jouets suivi d'une soirée Jeux de société en famille le 22 novembre, spectacle pour les maternelles en décembre, marché de Noël dans l'école samedi 6 Décembre, soirée-débat avec l'Ecole des Parents et des Educateurs du Gard, un pique-nique annuel, participation au Carnaval 2009, fête de l'école le 12 et 13 juin 2009.

L'équipe des enseignantes prépare aussi des temps forts, entre autres: deux samedis «Autrement» avec comme thème le bricolage de Noël et une porte ouverte de l'Ecole le 21 mars, les célébrations de l'Avent et de Pâques, les Olympuces avec d'autres écoles, une sortie de deux jours avec tous les enfants de l'école maternelle et primaire au centre de découverte de Méjannes-le-Clap, la célébration des 20 ans de la nouvelle école.

Merci aux parents pour leur aide précieuse et à bientôt ! Contact Ecole Jeanne D'Arc - Mme Laure ARNOUX: directrice de l'école au secrétariat: 04.66.01.63.11; Mme Paillat Présidente de l'A.P.E.L, Mme Soulié: Présidente de l'Association Sportive et Culturelle, M. Delassus: Président de l'O.G.E.C.



De bonnes dents et bien manger !

C'est une conférence fort instructive qui a été organisée par l'école Batisto Bonnet à l'attention des parents d'élèves, le 14 octobre – 20h30 salle des Cigales. Deux thématiques, régulièrement d'actualités dans les écoles et qui font souvent débat au sein des associations de parents d'élèves ont été présentées au cours de cette soirée: «les dents et l'hygiène dentaire» par les chirurgiens dentistes locaux N.Héritier et Th Gourdoux dans le cadre de la campagne nationale «M'T dents» et «les aliments et les besoins des enfants» par la diététicienne E. Chertemps qui assure le suivi des repas de la cantine scolaire et qui a au cours de cette soirée d'information, entre autres, évoqué les sujets comme le rythme alimentaire et la collation de 10h. Il reste pourtant regrettable que malgré la présentation de tels sujets, les intéressés (les parents d'élèves) se fassent remarquer surtout par leur absence.

Succès pour la journée brocante organisée par la classe de CM1 de l'école Batisto Bonnet.

Pour financer leur projet de séjour à Paris, les élèves aidés de parents et de leurs enseignantes ont organisé un stand brocante durant la foire au poulains du dimanche 9 novembre. Gentiment accueillis et cautionnés par les responsables du club taurin Paul Ricard, organisateur de la foire, les jeunes brocanteurs d'une journée ont récolté un beau succès et une bonne partie du financement de leur voyage. Merci à tous ceux qui par leurs dons de livres, jouets, préparation de gâteaux, ont contribué à cela. A tous rendez-vous au marché de Noël, les 5, 6, 7 décembre, salle des Sources pour une vente «gâteaux».





FÊTE D'OCTOBRE 2008

C'est sur une note culturelle avec le festival de théâtre associatif Gardois organisé par la Ligue de l'Enseignement Public (FALEP) que se sont terminées les traditionnelles fêtes d'octobre. Si les animations, durant les trois week-end de festivités, ont été nombreuses, c'est le défilé à l'ancienne du dimanche 19 octobre qui en a été le point d'orgue autant du côté de la présence du public que de celui des participants. En effet la commission des fêtes sous l'impulsion de Jean Paul Rey, adjoint délégué, n'a pas hésité à renforcer ce rendez-vous de tradition, qui déjà les années précédentes prenait de l'ampleur. Entre autres nouveautés, il convient de souligner que cette fête a mis l'accent sur les liens très forts qui se nouent entre les communes du canton et de la C.C.B.T.A. puisque, non seulement tous les Maires ont ouvert le défilé, mais de nombreux participants venus de Beaucaire, Fourques, Vallabrègues et Jonquières Saint Vincent nous ont fait l'amitié de leur présence. Le public a chaleureusement applaudi une longue succession de voitures anciennes, d'attelages et de gens costumés.

Expositions, théâtre, spectacle d'humour, bal à papa, animations musicales, déjeuners au pré, traditions taurines, costumes, convivialité... aucun des ingrédients n'a été oublié et une nouvelle fois, le mot «succès» peut être prononcé pour qualifier ce crû des festivités 2008 que chacun a pu goûter selon ses envies. Il ne faut toutefois pas oublier qu'une telle réussite est le fruit du dévouement des Membres de la Commission des Fêtes et des nombreux bénévoles et participants ; de la mobilisation et de la disponibilité du personnel communal qui ne ménage pas ses efforts pour l'organisation de la sécurité et le maintien de la propreté y compris les soirs et jours de W.E.

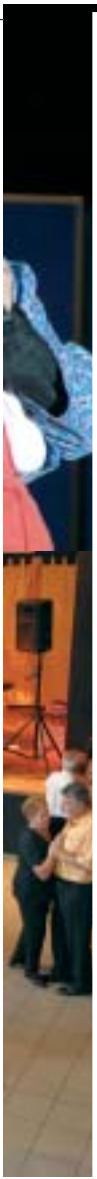
Un très grand merci à Tous et aussi au public qui nous soutient par sa présence et ses encouragements.

FILM DE LA FÊTE

Réalisé par le vidéaste amateur local Saladin Meslahi, le film de nos festivités est disponible depuis le 17 novembre dans les bars et tabacs de la commune. Des extraits sont visibles sur le net à l'adresse: www.spilberg30.skyblog.fr







VIE MUNICIPALE



Médiathèque Frédéric Mistral

Pour la fête, la médiathèque a honoré les traditions et le costume d'Arles. Avec le concours de M. Jean Charles Signoret président de l'association «l'Arlatenco», une exposition de somptueux costumes a pu être présentée du 30 septembre au 18 octobre.

Enfin c'est le 1er octobre, dans le cadre de la cérémonie de vernissage de l'exposition, en la présence de Monsieur le maire et de nombreux élus, qu'une démonstration de coiffe a été présentée par Isabelle Lanthelme, Nicole et Lydie Niel.



DÉCEMBRE À LA MÉDIATHÈQUE : UN RENDEZ-VOUS POUR LES ENFANTS



CULTURE



Jumelage: du Côté de Gersfeld.

Initiation à la langue allemande: Cinq nouvelles personnes ont rejoint le groupe des germanophones.

Niveau débutant : 10 personnes suivent régulièrement les cours avec Simone Paris. Niveau II conversation: 9 personnes ne sont pas moins assidues avec Monika Hansen.

Pour en savoir plus : tel. 04 66 58 24 71

Bienvenue à nos amis de Gersfeld: Du 12 au 17 novembre, la commission jumelages a eu le plaisir d'accueillir le Président du club de jumelage de Gersfeld accompagné de trois membres du club pour un petit séjour initialement prévu pour la fête des agriculteurs.

Projets: Peut-être 2 nouveaux échanges ?

Le tennis de table et le Hand ball. Sur ce sujet le Turnverein de Gersfeld a écrit au club de tennis de table de Bellegarde afin de réaliser un échange avec les jeunes et les adultes.

Stage. Cloé Dufau a séjourné 3 semaines à Gersfeld au cours desquelles elle a travaillé une semaine chez un fleuriste. Durant quelques jours, elle a tenu le rôle d'assistante française au collège de la Rhön Schule, puis a suivi les cours au lycée de Fulda. Le soir elle aidait à l'hôtel dans sa famille d'accueil. La parole est à Cloé: «C'était formidable ! Je n'ai rencontré que des gens gentils qui ont fait l'effort de me comprendre. Ma famille d'accueil, la famille Klein, était très sympa ! Depuis 4 ans, je participe aux échanges avec le jumelage et je peux dire que j'ai à Gersfeld de vrais amis avec qui j'entretiens des contacts permanents, mais j'ai aussi trouvé de nouveaux amis Bellegardais que je n'aurais pas pu connaître autrement » C'est aussi cela le jumelage !...

NOËL 2008

Noël se prépare déjà ! Avec l'organisation des divers concours, des animations et spectacles la commission animée et présidée par Cathy Navatel n'a pas chomé ces derniers mois. Voici aujourd'hui le programme des animations... Et d'avance: Un bon et joyeux Noël à tous !



**Concours de
dessins (pour
les enfants de
4 à 12 ans)**

**Concours de
Vitrines
Commerçants
Passage du jury
le 11 décembre
2008 à 17h30**

**Concours de
Maisons illuminées
Dépôt des
inscriptions avant le
15 décembre à
l'espace 2000, passage
du jury le 18
décembre
à 18h30.**

**Concours de pâtisseries
(pour les 10 à 14 ans)
Inscription avant le 12 décembre
à 12h à l'espace 2000.
Dépôt des pâtisseries le 20
décembre à la salle des sources.
Règlement : utilisation d'une
même base pour tous: farine/
oeufs/sucre/lait/beurre ainsi
que l'un des 13 desserts
de la tradition
provençale.**

**Remise des prix
des concours de
dessins et
pâtisseries après
le loto le 20
décembre à la
salle des Sources.**



Du Vendredi 5 Décembre au Dimanche 7 décembre 2008 dans la salle des Sources. Marché de Noël.

Organisé par la Commune en Partenariat avec l'association «Bellegarde Passions et Traditions».

Vendredi 5: Ouverture nocturne du marché de 18h à 22h, avec apéritif d'inauguration à 19h.

Samedi 6 et dimanche 7 ouverture de 10h à 19h.



Avec plus de 50 exposants !

Soirée du 6 décembre Première édition du Défilé de Noël



18h Aux départs des entrées de la ville (Rond-point des Oliviers, Rond-point de Gersfeld, Rond-point du plan d'eau des Moulins, Rond-point des Vignerons), des calèches décorées aux couleurs de Noël et animées par des musiciens de l'école de musique ou des péna, inviteront la population à les suivre pour rejoindre la place de la mairie. Petits et grands sont invités à se costumer sur le thème de Noël. Bienvenue à tous !

18h30 Place de la mairie distribution de vin chaud pour les adultes et de chocolat pour les enfants, sous les chants de Noël des chorales «la Cantilène» et «Canta Cigalo».

19h30 abrivado aux flambeaux. Pour cette soirée : n'hésitez pas à illuminer vos fenêtres de photophores.



Du 15 décembre au 25 décembre 2008: Tombola des commerçants.

De nombreux lots sont à gagner chez vos commerçants locaux. N'oubliez pas de découper et remplir le bulletin page suivante et de le déposer dans les urnes mises à disposition dans les commerces locaux.

Journée du 20 décembre

14h pour les 4- 6 ans: cinéma au Centre de Loisirs. Goûter offert après le film.

14h pour les 7 -12 ans, salle des sources: Loto des enfants. Goûter offert après le loto. Remise des prix des différents concours.

17h30 Grand lâcher de ballons (organisé par l'U.P.B) sur la place de l'église suivi du tirage de la tombola des commerçants de l'UPB.



21 décembre

A partir de **14h30** Grand défilé du Pastrage.



24 décembre

14h place de la mairie: Promenades dans les Calèches du Père Noël et à poneys. Distribution de crêpes, chocolats et marrons chauds. Animations cirque, magie et ballons, clown et maquillages enfants.

29 décembre: Boum des ados au Jacquart Club

21h à 1h, pour les jeunes de 12 à 15 ans (nés de 1993 à 1996). Inscription jusqu'au 22 décembre à l'espace 2000 (avec autorisation parentale dûment remplie).



Calendrier de l'Avent géant organisé par les commerçants de l'U.P.B :

1^{er} Décembre : Pharmacie du Seden



2 décembre : La Fleur de Lys

3 décembre : Champion

4 décembre : High Tech Informatique

5 Décembre : Boulangerie La Maïe

6 Décembre : Parfum de Fleurs

7 Décembre : Provence Primeurs

8 Décembre: Boulangerie Fernandez

9 Décembre : Bellegarde Optique

10 Décembre: Café de l'Union

11 Décembre : Salon de coiffure Biotif'full

12 Décembre: Poissonnerie Centrale

13 Décembre: Denis Création

14 Décembre: Tabac Chiffe



15 Décembre: Esteve Quincaillerie

16 Décembre: Pressing Gardian'nett



17 Décembre: Bell'Idée

18 Décembre : Papeterie LPS

19 Décembre: Auto-école Crin Blanc

20 Décembre: Café des Fleurs

21 Décembre : Boucherie le Biou d'Or

22 Décembre: Pharmacie des Arènes

23 Décembre : Restaurant le Gard'Manger

24 Décembre : Bellegarde Miroiterie



TÉLÉTHON

Le 6 décembre, lors de la distribution des bougies sur la place de la mairie, une urne sera mise à disposition pour recevoir vos dons.

L'école de musique au cours de cette même soirée vendra des grelots au profit de cette cause.

Animation Commerciale Du 15 au 25 décembre 2008

LOTÉRIE GRATUITE

COUPON A DEPOSER DANS L'UN DES COMMERCE PARTICIPANTS

(voir liste page suivante)

NOM-Prénom :

Téléphone :

Avec le concours des commerçants, des artisans du village, de l'UPB, des fournisseurs de la commune, de la CCI de Nîmes et de la Commune de Bellegarde.

Boum des ados. 29 décembre de 21h à 1h au Jacquart club,

Réservée aux 12 - 15 ans (1993 à 1996)

Inscription jusqu'au 22 décembre à l'espace 2000

Autorisation Parentale à fournir
obligatoirement lors de l'inscription

Je soussigné(e)

Madame, Monsieur :

autorise

Mon (mes) enfant(s) :

1) Noms/Prénoms:

Date de naissance :

2) Noms/Prénoms:

Date de naissance :

Cochez la mention utile :

J'autorise mon (mes) enfant(s) à rentrer seul(s) à l'heure qu'il(s) souhaite(nt).

Je n'autorise pas mon (mes) enfant(s) à quitter le Jacquart avant que je vienne le(s) chercher.

J'autorise Mme ou M.
à ramener mon(mes) enfant(s).

Autre Solution.....

Le : Signature

Mentions Obligatoires

Adresse:

N° de téléphone où l'on peut vous joindre pendant la soirée :





Tombola de Noël des commerçants.

**Une urne vous attend chez eux pour
déposer votre ticket
A vous de jouer !**

Bellegarde Optique
Bell'Idée
Biotif'full



Boucherie Biou d'Or
Boucherie la Côte de Bœuf
Boulangerie Au Pain Gourmand
Boulangerie Fernandez



Boulangerie La Maïe
Champion
Coiffure Evolution
Denis Création
Estève Quincaillerie
Eurl Bellevin (cave coop la clairette)
Exo'Tif

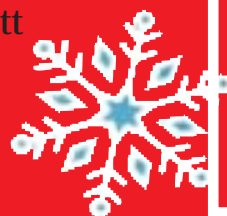
High Tech Enterprise
Institut de Beauté Nataly
Institut La Fleur de Lys
La Clé des Champs

Le Potager
Les P'tits Bouts
Librairie Papeterie Service
Myriam Coiffure
Parfum de fleurs
Patchouli

Pâtisserie Au Dessert du Roy
Pharmacie des Arènes
Pharmacie du Seden
Planète Mode



Poissonnerie Centrale
Pop Corn Vidéo Club
Pressing La Gardian'nett
Provence Primeurs
Tabac Chiffé
Tabac Patou



En partenariat
avec la Commune,
ils ont participé au
financement des animations
de Noël offertes aux enfants.

Un grand merci à:

**Lélia SCAREMBERG
cabinet d'expertise
CNDE**

DAUMAS TP

**EARL PEPINIERES TALIANI
ETS MEILLAND RICHARDIER**

Ets TECFROID

GUIRAUDON GUIPPONI

LEYGUE

JM BRUNEAU

JOEL CARROSSERIE SERVICE

LA FROMAGERE

LAUTIER MOUSSAC



LOCABAT

PRUNI



REFLEX SANI CHAUFF'

SANTERNE CAMARGUE

SARL TPH MENUISERIE

SARL BOUISSEREN

SARL GIPELEC

SARL L'OASIS II

SARL SENSAT FILS

SCP BALP GIRAUD PIETRI

TAXI VAQUIER

LAFARGES GRANULATS SUD



Mardi 11 novembre 2008 : Hommage aux poilus.

Ce mardi 11 novembre, nombreux ont été les Bellegardais présents pour la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 qui mit fin à la Grande Guerre.

Au départ de la mairie, un défilé constitué d'élus, de représentants de sections d'anciens combattants et de divers corps d'armées s'est rendu au monument aux Morts pour rendre hommage à la mémoire des 98 jeunes Bellegardais tués durant ce conflit. Monsieur le maire et le Colonel Janvier président de l'association locale des Anciens combattants qui a coordonné la cérémonie de lecture des textes et de dépôts de gerbes, ont tenu dans leurs discours respectifs à remercier pour leur présence les nombreux enfants accompagnés de leurs parents ou enseignants. Des enfants qui par leur participation directe à la cérémonie, avec la lecture de textes, ont donné tout son sens à la notion de mémoire et de transmission aux générations.



VIE ASSOCIATIVE

Club des aînés «les cigales».

Le club a organisé, cette année, pour ses adhérents et adhérentes des concours de boules d'avril à juin et de septembre à mi octobre. Plus d'une trentaine de personnes, avec beaucoup d'enthousiasme, est venue jouer chaque mercredi après midi.

Devant un tel succès et pour le plaisir de toutes et de tous, les parties de boules seront donc reconduites l'an prochain. Le club a organisé deux belles sorties cette année:

■ En juin : le Puy du Fou avec ses merveilleux spectacles, le Futuroscope et le marais poitevin.

■ En septembre: les lacs italiens, superbes lacs, superbes paysages; de quoi nous faire rêver (le lac de garde, le lac majeur, le lac de Como, les îles borromées...). En conclusion: un super voyage. L'année n'est pas pour autant terminée, voici quelques dates à retenir.

Novembre. Samedi 22: repas dansant du 34^e anniversaire du club animé par l'orchestre Jo Allan. Mercredi 27: randonnée à 14 heures. Jeudi 28 réunion promo à 9h30 suivi d'un repas et loto.

Décembre. Jeudi 4: journée au Perthus. Samedi 6: représentation de la troupe des cigales (salle des cigales) à 15h ouvert à la population. . NB en dernière minute cette animation est reportée au 27 décembre 14h30), Vendredi 12: randonnée à 14 heures. Mercredi 17 à 14h30 sortie au zénith de Montpellier pour le spectacle «âge tendre et tête de bois» départ à 12h45. Jeudi 18: chants de Noël offerts aux Seniors et aux parents à 14h30 salle des Cigales. Mercredi 31: super réveillon à partir de 20h30 avec l'orchestre papillon de nuit.



Amicale des donneurs de sang.

L'amicale a participé au forum des associations de septembre. Merci aux nombreux futurs donneurs qui se sont présentés pour la collecte de sang du 2 décembre. Les membres, futurs membres et amis de l'association auront avant cette date, l'occasion de se retrouver lors du repas dansant, organisé par l'amicale, à la salle des Sources le samedi 29 novembre à partir de 20h (tarif 22€). Cette soirée sera animée par l'orchestre «Cascades». Pour tout renseignements vous pouvez contacter : Marie. A. Borie au 04.66.01.63.42, Marie-Louise Mialon au 04.66.01.03.81, Roselyne Peiro au 04.66.01.16.39.

VIE ASSOCIATIVE

La Chorale la Cantilène en concert.

Depuis la rentrée, la Cantilène prépare activement son concert annuel dédié aux Bellegardais et vous donne rendez-vous le Vendredi 5 Décembre 2008 à l'église Saint Jean-Baptiste à 21h. Cette année l'orchestre de chambre d'Uzès prêtera son concours.

Le 30 Novembre après midi, La Cantilène donnera un concert à Vallabrègues dans le cadre du week-end musical organisé par l'Association du Vieux Vallabrègues.



Foulée des claires. Le dimanche 30 novembre se déroulera la 14ème édition de cette course pédestre locale de plus en plus renommée. Si la distance à parcourir est modeste avec ses 10 530 m, le parcours avec ses dénivelés, ses alternances de terre, galets, bitume, reste très sélectif, mais ouvert, avec un peu d'entraînement, à tous. Donc amis (es) coureurs et coureuses à vos baskets et rendez-vous dès 8h salle des cigales pour le retrait des dossards et les inscriptions. Départ de la Course:10h. 11h45 remise des récompenses. 12h30: Verre de l'amitié et mouclade accompagnée de sa clairette. Tarif inscription: 8• et 8.50• le jour même (Catégorie Cadet et +). En parallèle de la «grande course», à 9h une randonnée de 8km est proposée autour de Bellegarde. Inscription 2• reversés à l'association «ADEPO 30» des polyhandicapés du Gard. Pour les jeunes coureurs, à 10h15, une course (inscription gratuite) leur est réservée. Quant aux récompenses: des paniers gourmands seront offerts aux 3 premiers hommes et femmes de la course, des coupes et médailles aux premiers hommes et femmes de chaque catégorie, une coupe sera offerte à l'équipe la plus représentée, une coupe est également offerte aux premiers Bellegardais et Bellegardaises. Chaque participant se verra doté d'un sac à dos et d'une bouteille de Clairette de Bellegarde. Pour la course enfants, tous les jeunes coureurs seront récompensés, des coupes seront offertes aux premiers garçons et filles de chaque catégorie. Pour tout renseignement :contactez le 06.09.25.29.16 ou 04.66.01.19.99. mail.fouleebellegardaise2@aliceadsl.fr ou bien visitez le site: <http://fouleebellegardaise2.chez-alice.fr>



EXO'TIF

NON STOP SUR RDV
Lundi 14 h / 19 h
mardi au jeudi 9 h / 19 h
Vendredi 8 h 30 / 19 h
Samedi 8 h à 17 h

04 66 01 12 44




5, rue de Nîmes - 30127 BELLEGARDE

Chambres d'Hôtes
du
DOMAINE DU CLOS DES BOUTES

*Situées au milieu des vignes
entre Langogne et Bovenac
aux portes de la Camargue.
2 chambres à lit double*
50€ la chambre, petit déjeuner compris
Parking "Droit"*

*capacité de 15€ pour un lit 1 personne, petit déjeuner compris

M. et Mme Bouté, Domaine du clos des Boutes Rte de Jonquières - Bellegarde
tel 06.30.18.44.91 mail: Closdesboutes@yahoo.fr



RR SERVICES
RAMONAGE
TOUS CONDUITS
BOIS, GAZ ET FIOUL

DEPANNAGE ET ENTRETIEN
CHAUDIÈRES FIOUL

04.66.70.08.40 85 RUE DES OLIVETTES
30127 BELLEGARDE



ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BÂTIMENT

J.C. BÂTIMENT
Villas clés en main
Etudes, projets, devis

19 Rte de Beaucaire - 30127 Bellegarde
Tél. 04 66 01 11 10 - Fax 04 66 01 11 58



CAMARGUE ASSAINISSEMENT

24h sur 24h
7 jours sur 7.

Assainissement des réseaux privés,
vidanges de fosses septiques,
débouchages de réseaux et canalisations...

Tél: 04.66.01.08.08



Lafarge Granulats Sud
Secteur Gard - Bouches du Rhône Nord
Avenue du Général de Gaulle - B.P. 26 - 13070 BOISMOMAN
Tél : 04 90 90 22 40 - Fax : 04 90 90 04 40

Ventes aux professionnels et aux particuliers

Carrière de Bellegarde - Tél : 04.66.01.10.55

LAFARGE
GRANULATS
Pour un aménagement durable du territoire



SITA FD
SUEZ

DANS LA COMMUNE *VIE DE NOS COMMERCES*

Vidéo et Habits chez Pop corn vidéo.

Le commerce local « Pop corn vidéo » de la rue de Beaucaire est bien connu des fans de films et DVD. Il va sûrement l'être à présent par ceux de la mode puisque désormais un rayon habits est associé au service de location de DVD.



AGF. Ce nom de l'assurance est à présent représenté sur la commune avec l'ouverture depuis le début d'année d'une agence locale au 1 rue de Beaucaire. C'est Melle Emilie Brun qui vous accueille du lundi au vendredi de 19h à 12h et de 14 à 17h30 (17h le vendredi) pour vos questions, devis ou traitement de dossier. Téléphone/fax : 04.66.62.18.69



Une Mercerie en galerie marchande Champion.

Nous avons annoncé dans le bulletin échanges N°2 de juin, le projet d'ouverture par Nathalie Blondel d'une mercerie courant août. Après quelques petits retards, c'est confirmé ! La boutique «Sully&Mélo», c'est son nom, ouvrira ses portes en décembre. Tel : 06.77.60.13.26



Taxi et transports médicaux.

Créée depuis janvier 2008, la société de «taxi Bellegardais - SK» est à votre service. Conventionné toutes caisses, ce service assure outre le transport traditionnel, celui des personnes à mobilité réduite ou handicapées. Tel : 06.88.81.61.62.

Salon de coiffure.

Biotif'Full (comme «bio » pour les produits utilisés, «tif» pour les cheveux, « full » pour la foule) c'est le nouveau nom du salon de coiffure anciennement dénommé «Elle et lui » au 1er rue d'Arles. Après quelques travaux de «relookage» le nouveau salon de coiffure mixte et de stylisme visagiste a ouvert ses portes. Corinne et Amandine, les gérantes, vous accueillent, vous coiffent et conseillent, sur rendez-vous, le lundi de 14h à 19h et du mardi au samedi de 9h à 19h. Tél 04 66 01 10 91.



CHAUFFAGE TROP CHER ? LA SOLUTION :

Climat Diffusion

Votre installateur expert

Pompes à Chaleur
Climatisation Réversible
Solaire Thermique
Solaire Photovoltaïque

Et toujours

CREDIT D'IMPOT *

50%

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



QUALIFELEC
La fiabilité en première ligne



* voir conditions en magasin

2 rue de l'hôtel de ville à BELLEGARDE

Climatisation / Énergies Renouvelables

Tel: 04 66 03 02 41 - E-mail: climat.diffusion@9business.fr

Agrément Prefectoral n°141 - Qualisol QS/26388/2008

DANS LA COMMUNE *VIE DE NOS COMMERCES*

Le café de l'Union. Une affaire familiale.



Créé en 1863, il se transmet depuis 9 générations (soit depuis 145 ans) au sein de la même famille. Inscrit au répertoire des cafés historiques d'Europe, le café local, installé au 1 rue de la République, est aujourd'hui géré depuis avril 2008 par Paul Serment, fils d'Alain Serment. A 22 ans le jeune cafetier, a un regard plus moderne sur l'activité. Il est d'ailleurs l'initiateur de la création de la terrasse au devant du café. Partageant avec sa belle soeur, Sylvie Deidier, le travail entre la

partie café et celle du restaurant, il organise aussi des soirées à thèmes (parfois même un peu folles telle que la soirée «verte» pour laquelle il n'a pas hésité à recouvrir de plaques de gazon, l'instant d'une soirée, le sol du café). A chaque génération, donc son style, mais la convivialité reste dans ce café qui semble traverser les âges et où les clients sont toujours la bienvenue. tél. 04 66 01 10 58 .

Artisan maçon. Après de nombreuses années en tant qu'ouvrier dans une entreprise de maçonnerie locale, Olivier Dourlent a souhaité réaliser sa propre entreprise. La voilà créée depuis février 2008. Son nom : **Dourlent bâtiment** qui est à votre service pour tout travaux de maçonnerie (neuf ou rénovation). Contact : 06 29 15 88 11 ou 04 66 62 12 27.

Artisan peintre. Encore un jeune Bellegardais qui se lance, en la personne de David Calves et qui propose avec son entreprise dénommée «**Alpha 30 Peintures**» la réalisation ou devis gratuit de tous travaux de peintures intérieures ou extérieures, de façades, d'enduits décoratifs mais aussi la pose de sols souples (lino, parquet...) voire encore de divers petits travaux (placo-plâtre, faïence...).
Tél : 06 21 78 60 23.

Csoukha
L'Identité Tactil'e

Csoukha
vous gâte avant Noël !

De quoi se faire plaisir et faire plaisir à ceux que vous aimez.....

-20 % sur les prix du catalogue

* Vive le cadeau Esthétique, Novateur et Ethique *

La Collection est en Vente au Café de l'Union

Le Braille sur Textile

www.csoukha.com

L'équipe de Csoukha et son Association remercient chaleureusement les habitants de Bellegarde pour l'intérêt porté à ce concept totalement INNOVANT, le Braille sur Textile.

DANS LA COMMUNE *LIBRE EXPRESSION*

Mercredi 4 février 2009: Bellegarde capitale européenne du cyclisme professionnel.

Le populaire Raymond Poulidor, alias «Poupou» pour de nombreuses générations, fera étape à Bellegarde le mercredi 4 février 2009. Il sera accompagné par d'autres anciens champions cyclistes: Joop Zoetemelk (vainqueur du Tour de France), Luc Leblanc (champion du monde), Eric Caritoux (Vainqueur du Tour d'Espagne), Henry Anglade (champion de France), etc... Toutes ces anciennes gloires du cyclisme seront là pour donner le coup d'envoi de la 39 édition de l'Etoile de Bessèges, unique course cycliste professionnelle qui se déroule en Languedoc-Roussillon. Créée par Roland Fangille, en 1971, l'Etoile de Bessèges, course qui ouvre traditionnellement la saison cycliste professionnelle française des courses à étapes, accueille chaque année quelques uns des meilleurs coureurs professionnels. Les champions qui participeront à l'édition 2009 ne sont pas encore connus. Mais on sait déjà que des équipes du Pro Tour (l'élite mondiale du cyclisme) ont confirmé leur participation. Le 4 février, les immenses bus des divers sponsors s'installeront dans la commune dès 10h. Sur le podium, monté pour l'occasion, Daniel Mangeas (la voix du Tour de France) présentera au public les coureurs qui composeront les 18 équipes engagées. Enfin c'est autour de 13h que sera lancé le départ de l'épreuve et de l'étape de cette première journée.



CANTON - CCBTA

Subventions attribuées aux communes du canton de Beaucaire par le Conseil Général lors de la commission permanente du 2 octobre 2008.

Beaucaire. CCAS (dossier aide sociale): 2482.06€, crèche «l'Outaou di pitchot» (aide au fonctionnement): 8914€, école la Condamine (aide séjour classe de découvertes): 1080€, collège privé Notre Dame (aide pour 3 séjour classes de découvertes):3651€, école la Moulinelle (aide séjour classe de découvertes):1295€, collège Eugène vigne: 520€ (aide à la restauration biologique) / 2322€ (aide à la demi-pension), collège Elsa Triolet (aide à la demi pension): 2494€, LEP Paul Langevin (aide à la demi-pension): 86€. Aides associatives: conservatoire de musique (12250€), Les archers Beaucairois (300€), rugby club (300€), amicale laïque (1400€).

Bellegarde. Crèche Li pitchounets (dans le cadre du schéma départemental de l'accueil petite enfance) : 10002€, festival de guitare: 5000€, école privée Jeanne d'Arc (aide séjour classe de découvertes): 1680€.

Jonquières St-Vincent. Aides associatives: football club Jonquiérois (300€), Association passe muraille-chantier insertion (3103€)

Vallabrégues. Association familles rurales (aide au fonctionnement de la crèche «le royaume des lutins»: 4537€.

EXPRESSION LIBRE

L'audit financier qui devait être croustillant a fait «pschitt». La montagne a accouché d'une souris, d'une contrevérité et de mensonges par omission.

- Tous les graphiques montrent que les charges de fonctionnement sont au dessous des seuils critiques.

- Les dépenses d'équipement sont légitimes, elles ont profité aux Bellegardais : 632€ au lieu de 464€!

- Le fonds de roulement annoncé à -1,4 M€ est faux. Il a diminué mais il est à + 600.000€.

Un fonds de roulement négatif ça n'existe pas!

- Si l'audit avait été publié en totalité, vous sauriez que la dette de la commune, à 1394€/habitant, est inférieure à la moyenne régionale qui est de 1512€/habitant.

- Les courbes de l'audit et celles de la campagne électorale sont biaisées. Dans les ratios on «oublie» qu'une entreprise apporte à elle seule 2M€/an, alors que toutes les recettes fiscales sont de 1,8M€.

Le budget de la commune est sain.

Elie Bataille

ÉTAT CIVIL

Naissances: 15 août Paco Ringeval, 18 août Nina Herrera, 25 août Melvyn Bérard, 26 août Lauryne Marc, 2 septembre Sasha Rouvin, 10 septembre Jérémy Comes, 11 septembre Anthony Panicucci, 22 septembre Johan Payan, 22 septembre Merryl Delerin, 25 septembre Sultana Khalloufi, 28 septembre Justine Rigal, 30 septembre Juliette Manzone Zapata, 2 octobre Yanis Moug, 5 octobre Quentin Bringer, 7 octobre Léa Leroy, 13 octobre Anaïs Lesel, 19 octobre Sarah Boussalaa, 28 octobre Lino Angelo Haking-Schär (né à Bellegarde), 28 octobre Younes Meslahi.

Mariages: 23 août Stéphan Zaltron et Laetitia Godeau, 23 août Frédéric Dupin et Virginie Oget, 23 août Pierre Herbelot et Rolande Massey, 30 août Hector Garcia et Audrey Crespy, 20 septembre Yannick Dauny et Vanessa Lowinger, 20 septembre Sébastien Eymonet et Estelle Tabaud, 27 septembre Guillaume Clary et Sarah Portefaix, 27 septembre Raymond Joly et Corinne Siffre.

Décès: 19 août Gérard Simon, 2 septembre Honoré Gachon, 16 septembre Lucie Combelier, 23 septembre Yolande Simon, 23 septembre Jeanne Lebreton, 14 octobre Jean-Pierre Laplanche, 15 octobre Elise Ortuno, 19 octobre Marie-Josée Bermejo, 19 octobre Raymond Ohl, 30 octobre Régis Saudicoeur, 31 octobre Maurice Eyssette, 1^{er} novembre Simone Guérin.

Cimetière. Engagement d'une procédure de reprise des sépultures en état d'abandon.

Le maire de Bellegarde informe qu'une procédure de reprise des sépultures en état d'abandon est engagée au cimetière communal. La liste des sépultures est consultable, tous les jours, sur le tableau d'affichage, à la mairie et au cimetière. Les familles concernées par ces sépultures sont priées de remettre leur emplacement en bon état de propreté et de solidité, au plus tard avant le: Jeudi 4 décembre 2008 - 10h au cimetière. Faute de quoi, il sera procédé, ce jour ci-dessus précisé, et au cimetière, à l'établissement du procès verbal constatant l'état d'abandon de leur sépulture, conformément aux textes en vigueur. Les familles désireuses de maintenir leurs droits et places dans le cimetière, sont priées de se faire connaître avant cette date.

Condoléances. L'équipe municipale et l'ensemble du personnel communal adressent leurs sincères condoléances à trois agents de notre collectivité, Mme Christine Ato Laplanche, Mme Line Lorca et M. Philippe Szeurzuk suite aux décès d'un de leurs proches.

Marche silencieuse.

En marge des Fêtes, le dimanche 19 octobre, une habitante de notre ville, Madame Marie-Josée Bermejo a perdu la vie alors qu'elle circulait à pied, après avoir été violemment percutée par un véhicule dont le conducteur a pris la fuite. Cet accident tragique et tellement injuste, a provoqué un profond émoi au sein de la population de Bellegarde qui a pris part, en nombre, à la marche silencieuse organisée le 2 novembre par la Famille et les proches de Madame Bermejo. Au nom de la Municipalité et de l'ensemble des Bellegardais et Bellegardaises, nous tenons à renouveler à ces derniers notre entier soutien dans la terrible épreuve qu'ils traversent.

Les Bellegardais et amis qui le souhaitent, peuvent participer à une collecte de fonds organisée en faveur de la famille, à l'initiative de la municipalité (dons reçus en mairie).

Permanence conciliateur de justice.

Il est rappelé qu'un conciliateur de justice se tient à disposition de la population, en mairie, le premier jeudi de chaque mois. Ce service peut être consulté sans rendez-vous préalable, il est de plus gratuit.



KIB
Serge KAIL
BELLEGARDE

Dépannage informatique
Vente de PC
Pièces détachées
Réseaux & Internet

06.81.41.63.90
09.53.09.78.49

Mail: serge.kail@kib.fr

La marque des terrains à bâtir



Aménageur
de villes

Nous aménageons
l'avenir de votre commune



GUIRAUDON GUIPPONI LEYGUE
— GROUPE

0 466 689 689